



Conseil économique et social

Distr. générale
5 mai 2021
Français
Original : anglais

Session de 2021

23 juillet 2020-22 juillet 2021

Point 5 b) de l'ordre du jour

**Concertation de haut niveau sur les tendances
et les scénarios futurs et les effets à long terme
des tendances actuelles sur la réalisation
du Programme de développement durable
à l'horizon 2030**

Une reprise durable et résiliente après la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), qui favorise les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable : ouvrir une voie inclusive et efficace vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le contexte de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable

Rapport du Secrétaire général

Résumé

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a infecté plus de 152 millions de personnes, et fait près de 3,2 millions de morts dans le monde^a. Si la crise de la COVID-19 a mis en évidence l'existence de nombreuses failles dans nos systèmes socioéconomiques et nos cadres politiques, elle a également démontré que les gouvernements et les autres parties prenantes sont capables de faire preuve d'une incroyable détermination dans l'action lorsqu'il le faut. Il est important de noter que les reculs provoqués par la pandémie de COVID-19 ne sont pas nécessairement irréversibles. La communauté internationale doit s'efforcer de créer la dynamique nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030 au cours de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable. Il est essentiel, à ce stade, que les pays profitent du processus de relèvement de la COVID-19 pour reconstruire en mieux en jetant des bases solides pour le développement durable et en améliorant la résilience face à d'éventuels chocs. Pour ce faire, il convient d'orienter les interventions politiques vers le renforcement de la résilience humaine et planétaire, en consacrant une grande partie des ressources destinées au relèvement à des investissements en vue de la réalisation des objectifs



de développement durable. Le processus de relèvement de la COVID-19 peut ainsi contribuer au façonnement d'une économie plus durable et plus inclusive, à la mise en place de systèmes de soins de santé et de protection sociale robustes et universels et à la protection de la planète. Le présent rapport a pour but d'informer le débat de haut niveau du Conseil économique et social qui se tiendra en juillet 2021 et est complété par le rapport du Secrétaire général sur les tendances et scénarios futurs à long terme et les impacts prévisibles dans les domaines économique, social et environnemental sur la réalisation des objectifs de développement durable ([E/2021/61](#)).

^a Bulletin opérationnel hebdomadaire de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur la COVID-19, numéro 53, 3 mai 2021.

I. Introduction

1. Le présent rapport¹ détaille les stratégies économiques, sociales et environnementales que les pays pourraient envisager d'adopter pour promouvoir un relèvement durable et résilient de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la réalisation des objectifs de développement durable d'ici 2030. Une analyse et des recommandations générales y sont proposées pour alimenter les discussions lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social à sa session de 2021. Les entités du système des Nations Unies, entre autres, ont contribué de manière substantielle à son établissement, et il est complété par le rapport sur les tendances et scénarios futurs à long terme et les impacts dans les domaines économique, social et environnemental sur la réalisation des objectifs de développement durable ([E/2021/61](#)).

2. Avant la pandémie de COVID-19, la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable avait vu l'accomplissement de progrès à l'échelle mondiale dans plusieurs domaines importants². Par exemple, l'extrême pauvreté et la mortalité des enfants de moins de 5 ans étaient en recul, de même que l'hépatite, et il n'y avait presque plus de nouvelles infections chroniques au virus de l'hépatite B. L'accès à l'eau potable et à l'électricité s'était aussi amélioré dans le monde, et la proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis était en baisse, tandis que la couverture des zones terrestres et marines protégées avait été étendue et renforcée. De nombreux pays avaient intégré les objectifs dans leurs plans et stratégies nationaux et certains pays avaient également lié les objectifs à leurs budgets nationaux ou locaux.

3. Dans l'ensemble, cependant, avant la crise de la COVID-19, le monde n'était pas bien parti pour atteindre la plupart des 169 cibles qui composent les objectifs, y compris les 21 cibles qui devaient être atteintes en 2020.

4. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nature systémique et interconnectée du risque dans un monde étroitement imbriqué, où une crise sanitaire perturbe le commerce mondial et les flux financiers³. La pandémie a donc donné jour à de nouveaux risques importants pour la réalisation du Programme 2030, en particulier pour les deux ou trois prochaines années.

5. L'impact de la pandémie de COVID-19 a été variable en fonction des objectifs, ainsi que pour les trois dimensions du développement durable. La crise mondiale a entraîné une contraction importante de l'économie et une augmentation du chômage, ce qui a donné jour à la pire situation économique que le monde ait connue depuis quatre-vingt-dix ans, avec un impact énorme tant dans les pays en développement que dans les pays développés. En 2020, l'économie mondiale s'est contractée de 3,6 %, soit nettement plus que lors de la crise financière mondiale de 2007-2009. D'après les dernières estimations, le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant aurait diminué de 4,6 % (voir [E/2021/58](#)). La diminution globale de la production prévue pour 2020 et 2021, qui se chiffrera à près de 8 200 milliards de dollars, annulera

¹ Le présent rapport est soumis en application du mandat défini par l'Assemblée générale dans ses résolutions [61/16](#) et [73/305](#), ainsi que dans sa résolution [74/298](#), du 12 août 2020, sur l'examen de l'application des résolutions de l'Assemblée générale suivantes : [67/290](#) sur le forum politique de haut niveau pour le développement durable, [70/299](#) sur le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau mondial et [72/305](#) sur le renforcement du Conseil économique et social.

² Rapport sur les objectifs de développement durable 2019 (publication des Nations Unies, 2019).

³ *Financing for Sustainable Development Report 2021* ; rapport de 2021 du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement (publication des Nations Unies, 2021).

presque totalement la croissance des quatre années précédentes⁴. En outre, la dette publique mondiale a augmenté de quelque 9 900 milliards de dollars en 2020, et le taux de chômage mondial a augmenté de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 6,5 – les plus fortes augmentations depuis la Seconde Guerre mondiale. Le commerce mondial a, en outre, diminué de 8,1 % en 2020 à cause des perturbations majeures des chaînes d’approvisionnement mondiales et du tourisme. En 2021, la modeste reprise mondiale de l’économie de 5,4 %, prévue dans le rapport du Département des affaires économiques et sociales sur la situation et les perspectives de l’économie mondiale à la mi-2021, compensera à peine les pertes essuyées en 2020 par la plupart des pays.

6. La pandémie de COVID-19 a également eu de graves répercussions sur les progrès réalisés en matière d’éradication de l’extrême pauvreté et de la faim, faisant basculer environ 114,4 millions de personnes dans la pauvreté en 2020, dont 57,8 millions de femmes et de filles, celles-ci étant touchées de manière disproportionnée par les pertes d’emploi et les charges supplémentaires liées aux soins. En 2030, 797 millions de personnes seront encore prises au piège de l’extrême pauvreté, soit un taux de pauvreté de plus de 9 %⁵. À la fin de l’année 2020, le nombre de personnes souffrant d’insécurité alimentaire aiguë avait également doublé pour atteindre 265 millions.

7. Les mesures de relance massives adoptées par les gouvernements, qui s’élevaient à 16 000 milliards de dollars en mars 2021, ont permis d’éviter un effondrement total de l’économie mondiale et une grande dépression. Les pays développés comptaient pour environ 80 % de ce montant. Il semble cependant peu probable que ces mesures stimuleront les investissements à long terme et créeront de nouveaux emplois. L’analyse montre également que la majorité des ressources des plans de relance ont été affectées aux activités et aux secteurs permettant de faire « tourner » les pays comme à l’accoutumée⁶. L’énorme différence d’importance entre les plans de relance des pays développés et ceux des pays en développement risque également de les placer sur des trajectoires de relèvement différentes. Par exemple, le groupe des 46 pays les moins avancés (PMA) n’ont réussi à relever l’appui budgétaire direct et indirect que de 2,1 % de leur PIB en moyenne, tandis que, pour les pays développés, le niveau des mesures de relance a atteint, en moyenne, 15,6 % du PIB. Cette disparité souligne non seulement l’ampleur des inégalités qui existent dans l’économie mondiale, mais aussi la nécessité d’une plus grande solidarité et d’un soutien international, y compris d’un allègement de la dette, pour le groupe de pays les plus vulnérables. De nombreux pays en développement sont aujourd’hui au bord d’une crise de la dette. Le financement des mesures de relance a nécessité les emprunts les plus importants qu’on n’ait jamais vus en temps de paix, ce qui a augmenté la dette publique mondiale de quelque 15 %, ce qui ne manquera pas de peser sur les générations futures, à moins qu’une part importante de ces ressources ne soit canalisée vers des investissements productifs et durables, et pour relancer la croissance économique.

8. La pandémie de COVID-19 a également mis en évidence l’importance des technologies et des compétences numériques dans nos vies. La fourniture de services essentiels, les salles de classe, les lieux de travail et la vie sociale se sont largement déplacés en ligne à la suite de la pandémie. La pandémie a probablement considérablement accéléré le passage au numérique, l’automatisation et la

⁴ World Economic Situation and Prospects, 2021 (publication des Nations Unies).

⁵ Ibid.

⁶ *Green Economy*, « Building Back Better: the Role of Green Fiscal Policies », Policy Brief, juin 2020, PNUE.

robotisation, ce qui réduira davantage encore la demande de main-d'œuvre à moyen ou plus long terme. Dans le même temps, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence une fracture numérique majeure au sein des pays et entre eux. On estime que 3,7 milliards de personnes n'ont pas pu profiter des avantages de ces technologies pendant la crise. Les femmes ont été particulièrement touchées par la nouvelle fracture numérique mise en évidence par la COVID-19, car elles n'ont pas suffisamment accès à des connexions Internet de qualité, aux appareils et aux compétences⁷. La fracture numérique devient donc de plus en plus l'expression des inégalités dans l'économie mondiale.

9. L'une des leçons tirées de la pandémie de la COVID-19 est le rôle essentiel que jouent les systèmes de protection sociale pour stabiliser le revenu des ménages et la demande globale et pour contribuer au redressement économique. Dans presque tous les pays, les systèmes de protection sociale n'étaient pas équipés pour faire face au choc économique soudain provoqué par la pandémie. En conséquence, quelque 190 pays et territoires ont dû introduire des mesures de protection sociale ou adapter d'une manière ou d'une autre celles dont ils s'étaient dotés en réponse à l'impact économique de la COVID-19⁸.

10. Avant la pandémie, seules 3,2 milliards de personnes, soit 45 % de la population mondiale, étaient couvertes par au moins un régime de protection sociale (cible 1.3), ce qui laisse 4 milliards de personnes, soit 55 % de la population, sans aucune sécurité de ce type. Les chiffres globaux masquent toutefois d'importantes différences régionales. En Afrique, par exemple, plus de 80 % de la population ne bénéficie d'aucune protection sociale. En outre, 29 % seulement de la population mondiale bénéficient d'une sécurité sociale adéquate, 71 %, soit plus de 5 milliards de personnes, n'étant pas protégées ou ne l'étant que partiellement. Les estimations des dépenses montrent également qu'à l'échelle mondiale, une part relativement faible des dépenses publiques de protection sociale est consacrée aux personnes en âge de travailler et aux enfants, la protection la plus faible étant souvent accordée aux personnes en situation de handicap, qui représentent environ 15 % de la population mondiale.

11. Les soins de santé publics sont un autre élément essentiel de la dimension sociale du développement durable qui a été mis à rude épreuve en raison de la pandémie de COVID-19. Avant la pandémie, sur les neuf cibles liées à la santé, seules les cibles 3.2.1 (mortalité des enfants de moins de 5 ans) et 3.2.2 (mortalité néonatale) étaient en passe d'être atteintes par tous les pays d'ici 2030. Le monde n'a pas non plus atteint l'objectif de la couverture sanitaire universelle d'ici à 2030. Selon les dernières estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2017), entre 33 % et 49 % de la population mondiale seulement étaient couverts par des services de santé essentiels et dans les pays à faible revenu, ce pourcentage se situait entre 12 % et 27 %. Avant même la pandémie, le taux mondial d'accès aux services de santé devait se situer entre 39 % et 63 % en 2030, soit bien en deçà de l'objectif de couverture totale fixé par le Programme 2030.

⁷ Équipe spéciale interinstitutions pour la science, la technologie et l'innovation :, « COVID-19 exposes the gender digital divide, emerging science, frontier technologies, and the SDGs, perspectives from the United Nations system and science and technology communities », rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions pour le Forum de 2021 sur les sciences, la technologie et l'information.

⁸ Ugo Gentilini *et al.*, *Social Protection and Job Response to COVID-19: A Real-time Review of Country Measures*, (Banque mondiale, 2020)

12. La pandémie de COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les femmes, exacerbant les inégalités entre les femmes et les hommes et entraînant un recul dans les progrès accomplis en ce qui concerne l'avancement des femmes et des filles pour qu'elles réalisent pleinement leur potentiel. Les professions présentant le plus grand risque d'infection par la COVID-19 sont les personnels de santé et du care, composés à 70 % de femmes. D'autre part, les femmes sont souvent sous-représentées dans la prise de décision dans la plupart des institutions de santé nationales et mondiales. L'impact social et économique de la pandémie sur l'ensemble des femmes a été important, car ce sont elles qui assument l'essentiel des responsabilités en matière de soins et sont exposées à un risque accru de violence domestique lorsque des membres de la famille tombent malades ou se retrouvent au chômage, ou lorsque les écoles ferment. Près d'un écolier sur cinq dans le monde, soit 320 millions d'enfants, ont également été touchés par les fermetures d'écoles en décembre 2020, ce qui a entraîné des retards dans leur éducation et a également augmenté le risque qu'ils soient victimes d'abus ou de négligences chez eux.

13. Si l'impact de la COVID-19 sur les dimensions économiques et sociales du développement durable a été terrible, la pandémie s'est accompagnée de progrès à court terme pour de nombreux objectifs liés à la planète, comme en témoigne la diminution des émissions mondiales de gaz à effet de serre de 4 % à 7 % en 2020 par rapport à l'année précédente et l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau et la régénération de la nature dans de nombreux pays. Les émissions de CO₂ associées à l'aviation internationale, par exemple, ont diminué de près de 45 % en 2020, selon l'Agence internationale de l'énergie, ce qui équivaut à retirer environ 100 millions de voitures conventionnelles de la circulation. Dans le même temps, il apparaît que les mesures de confinement prises à cause de la pandémie ont entraîné une augmentation du volume total des ordures ménagères et des déchets médicaux jetables⁹.

14. Bien que la pandémie de COVID-19 ait de manière générale eu un impact positif sur la santé environnementale de la planète, il est peu probable que l'on parvienne à limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius d'ici à 2050, comme le prévoit l'Accord de Paris, sans un engagement soutenu des pays à cet égard, pour que les émissions de CO₂ puissent être réduites de 45 % d'ici à 2030, par rapport à leur niveau de 2010, tout en continuant à diminuer fortement par la suite afin d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050. Malheureusement, le monde est loin d'avoir atteint ces deux objectifs et les températures mondiales pourraient augmenter de 3,2 % d'ici la fin du siècle, si les tendances observées avant la COVID-19 en ce qui concerne les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) se maintenaient. Dans son Rapport mondial sur le développement durable pour 2019, le groupe indépendant de scientifiques nommé par le Secrétaire général a averti que le système naturel de la Terre se trouve à un point de basculement, tel que de petites perturbations pouvaient déclencher une transition irréversible. Dans le rapport sont détaillés plusieurs de ces points de déclenchement, comme la fonte de la glace de mer d'été dans l'Arctique et celle des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique, ainsi que le rétrécissement de la forêt amazonienne.

15. Les impacts différents de la pandémie sur les trois dimensions du développement durable démontrent une fois de plus que les moyens utilisés à l'heure actuelle pour assurer la prospérité sont en conflit avec la santé de la planète. La nature zoonotique de la COVID-19 et d'autres épidémies récentes comme le syndrome

⁹ Ece Ikiz *et al.*, « Impact of COVID-19 on household waste flows, diversion and reuse: The case of multi-residential buildings in Toronto, Canada », *Resource Conservation and Recycling*, vol. 164 (janvier 2021)

respiratoire aigu sévère (SRAS), le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS), la maladie à virus Ebola et la grippe aviaire, montre qu'il est important de redoubler d'efforts pour protéger la planète. Les bouleversements provoqués par la crise de la COVID-19 sont l'occasion de prendre mieux la mesure de ce conflit et de déployer des efforts plus énergiques pour atteindre les objectifs de développement durable au cours de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable qui est en cours.

16. L'expérience de la COVID-19 montre que les pays qui avaient davantage progressé dans la réalisation des objectifs de développement durable ont été mieux à même de faire face à l'impact de la pandémie. Par exemple, les pays qui ont atteint l'objectif 6, concernant l'accès à l'eau potable, l'objectif 11, concernant la diminution du nombre de personnes vivant des taudis, et l'objectif 3, concernant la diminution de la prévalence des conditions de santé préexistantes comme les maladies non transmissibles, sont mieux parvenus à atténuer les risques liés à la COVID-19¹⁰. Les progrès réalisés sur la voie de l'objectif 9, concernant la pénétration des smartphones et de l'Internet, ont également permis aux pays d'assurer une communication plus efficace entre le public et les autorités, ce qui s'est souvent avéré essentiel pour réussir à endiguer la pandémie.

17. Si l'impact global de la crise de la COVID-19 a été sans précédent par son ampleur et sa portée, tous les pays et toutes les personnes n'ont pas été touchés de la même manière, et les revers causés par la pandémie ne sont pas forcément permanents. La crise de la COVID-19 peut donc être vue comme une occasion de reconstruire en mieux. Pour ce faire, il convient d'orienter les interventions vers le renforcement de la résilience humaine et planétaire, en consacrant une grande partie des ressources destinées au relèvement à des investissements en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. La pandémie de COVID-19 a clairement démontré qu'il est indispensable que les pays renforcent leurs capacités de résilience économique, sociale, environnementale et climatique. La pandémie a également mis en évidence l'interdépendance des systèmes nationaux de santé publique, qui sont comme les maillons d'une même chaîne. Si la crise a mis en évidence l'existence de nombreuses failles dans nos systèmes socioéconomiques et nos cadres politiques, elle a également démontré que les gouvernements et les autres parties prenantes sont capables de faire preuve d'une incroyable détermination dans l'action lorsqu'il le faut.

II. Favoriser un relèvement durable et résilient de la COVID-19 en reconstruisant sur des bases solides les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.

18. Dans l'ensemble, la COVID-19 a été une tragédie. Toutefois, la crise a jeté un nouveau jour sur l'importance du développement durable et a été riche d'enseignements qui peuvent être utilisés pour progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable. Comme on dit : à toute chose, malheur est bon. Malgré son cortège de décès, de privations, d'épreuves et d'autres revers, la pandémie offre aussi certaines occasions. Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont

¹⁰ S. Nazrul Islam *et al.*, *Variations in COVID Strategies: Determinants and Lessons*, document de travail du DAES n° 172 (novembre 2020).

diminué grâce à la COVID-19, la qualité de l'air et de l'eau s'est améliorée et une certaine régénération de la nature a été observée, comme cela a été souligné plus haut, même s'il ne s'agit que de gains à court terme. Une meilleure prise de conscience de l'importance de systèmes de santé publique et de protection sociale solides peut également constituer aussi un point positif pour la réalisation des objectifs.

19. Face à la crise de la COVID-19, les gouvernements du monde entier doivent faire preuve d'une détermination exceptionnelle. Un relèvement durable et résilient de la pandémie passe par une mobilisation de la même ampleur afin que les pays puissent reconstruire en mieux en traçant une voie inclusive et efficace pour la réalisation du développement durable, notamment les objectifs de développement durable, d'ici 2030.

20. Il est particulièrement important à cet égard que les efforts de relèvement au niveau mondial s'attachent à éviter une grande divergence entre les pays dans la reconstruction des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. Cela met en évidence la nécessité d'assurer à tous les pays un accès équitable aux vaccins et aux mesures diagnostiques et thérapeutiques, ainsi que de débloquer des fonds d'urgence en faveur des pays en développement les plus touchés.

21. La présente section traite des différentes stratégies de relèvement que les pays pourraient envisager en vue de renforcer les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable, y compris la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

A. Rechercher un relèvement économique plus durable et plus inclusif

22. Le caractère insuffisant des progrès accomplis jusqu'à présent à l'échelle mondiale dans la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en matière de changement climatique et de biodiversité, fait qu'il est d'autant plus important que les mesures de relèvement prises dans le cadre de la COVID-19 visent non seulement à ramener l'économie au niveau antérieur à la pandémie, mais aussi à orienter les ressources vers un mode de développement plus durable, plus inclusif et plus respectueux de la planète. Il est essentiel de renforcer la résilience et la durabilité de l'économie pour que le relèvement ne dévie pas de la voie de la durabilité que les dirigeants mondiaux se sont engagés à suivre dans le cadre des objectifs de développement durable.

23. Un relèvement économique respectueux de la planète est particulièrement important si l'on veut que le monde ne dépasse pas le seuil de 1,5 degrés Celsius d'ici à 2050 fixé dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et si l'on veut accroître la résilience des économies face aux chocs futurs. La transition vers une économie plus verte est également devenue plus réalisable avec l'engagement récent des pays représentant plus de 65 % des émissions mondiales de CO₂ à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, ainsi qu'avec l'introduction de nombreuses nouvelles technologies d'énergie propre dont les coûts sont de plus en plus compétitifs par rapport à ceux des combustibles fossiles. La Banque mondiale estime qu'un million de dollars investi dans le secteur pétrolier et gazier ne créerait que 5 emplois, contre 17 emplois lorsque le même montant est investi dans la rénovation de bâtiments pour faire des économies d'énergie ; 22 emplois lorsque le même montant est investi dans

les transports en commun ; 13 emplois dans l'énergie éolienne ; et 15 dans l'énergie solaire¹¹.

24. Un programme de relèvement respectueux de la planète, bien planifié et exécuté, ne produirait pas seulement des résultats favorables pour l'environnement, mais pourrait également générer des taux de rendement élevés, créer des emplois et générer des économies à long terme. Il pourrait prévoir la construction d'infrastructures d'énergie propre, à forte intensité de main-d'œuvre et susceptibles de créer plus d'emplois par dollar que les investissements dans les combustibles fossiles. Un tel plan de relance pourrait inclure des investissements dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, l'éducation et la formation, la préservation du capital naturel et la recherche et le développement en matière d'énergie propre.

25. Un plan de relance économique respectueux de la planète pourrait également prévoir le prélèvement de taxes sur le carbone ou leur augmentation et la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles, pour faire en sorte que les prix du marché donnent des signaux encourageant la consommation durable et les investissements dans la société. La stabilisation des prix du pétrole est susceptible de rendre l'introduction d'une taxe sur le carbone et la réduction des subventions aux combustibles fossiles plus acceptables pour le public et donc moins sensibles sur le plan politique. Les subventions agricoles, qui sont inefficaces, pourraient également être repensées et réorientées vers le renforcement des petits exploitants agricoles et la généralisation des pratiques agricoles respectueuses de la nature. Les politiques fiscales et d'autres mécanismes fondés sur le marché pourraient donc jouer un rôle important dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires grâce à des incitations qui font évoluer les comportements de production et de consommation vers des pratiques plus durables. La fiscalité environnementale peut également générer des recettes publiques supplémentaires qui peuvent être utilisées pour financer les efforts de relance et soutenir les investissements nécessaires dans des secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation, l'agriculture et l'économie rurale. En 2020, le Fonds monétaire international a estimé qu'une taxe sur le carbone de 75 dollars par tonne entraînerait une augmentation des prix à la pompe inférieure à la baisse globale due à la chute des prix du pétrole¹².

26. Les personnes occupant des emplois peu qualifiés et peu rémunérés ont été particulièrement touchées par la pandémie de COVID-19. La situation est particulièrement critique pour les jeunes. Il est donc important que les mesures de relèvement économique ciblent ce groupe afin d'éviter que les perspectives des jeunes sur le marché du travail ne subissent des dommages durables. Pour ce faire, les gouvernements devront mettre en place des cadres d'emploi tournés vers l'avenir et ciblant la croissance de l'emploi pour les jeunes. Les mesures de relèvement peuvent également garantir que le soutien est canalisé vers les secteurs qui ont le potentiel de créer des emplois décents et productifs pour des groupes spécifiques de la société, comme les jeunes.

27. On estime que l'accélération de la transformation structurelle des systèmes énergétiques, un développement urbain plus intelligent, une plus grande importance accordée à l'utilisation durable des terres et à la gestion de l'eau, et le passage à une économie industrielle circulaire, pourraient générer des gains économiques cumulés

¹¹ PNUE, « Green economy: building back better ».

¹² Ibid.

de 26 000 milliards de dollars d'ici à 2030, par rapport au scénario du statu quo¹³. Ces stratégies pourraient également générer plus de 65 millions d'emplois supplémentaires à faible intensité de carbone d'ici à 2030. Les gains seraient particulièrement prononcés dans les pays qui choisissent d'investir dans des infrastructures et des institutions complémentaires permettant de favoriser des marchés plus efficaces qui encouragent activement la réalisation du potentiel commercial des secteurs verts.

28. L'exploitation du potentiel des technologies numériques et l'amélioration des compétences numériques, en particulier dans les pays en développement, sont une autre stratégie économique essentielle pour parvenir au développement durable. La pandémie de COVID-19 a accéléré la tendance à l'avènement d'un monde numérisé et en réseau, et l'adoption de ces technologies et le développement des compétences numériques nécessaires pourraient être la clé de la survie économique des pays en développement comme des pays développés à long terme. Il existe un risque réel que les pays en développement soient confrontés à des inégalités encore plus grandes qu'auparavant s'ils ne parviennent pas à adopter les technologies numériques révolutionnaires qui ont déjà constitué un outil majeur dans la lutte contre la pandémie. L'écart de revenus entre les pays développés et les pays en développement s'est accru en termes réels, passant de 17 000 dollars en 1970 à près de 41 000 dollars à l'heure actuelle, et cet écart pourrait se creuser davantage au cours de la prochaine décennie si la fracture numérique n'est pas comblée. Il est également essentiel de réduire la fracture numérique pour faire progresser le développement humain dans le monde.

29. L'Union internationale des télécommunications estime qu'il pourrait falloir 428 milliards de dollars pour connecter à Internet les 3,7 milliards de personnes qui n'ont actuellement pas accès à Internet. Il s'agit de couvrir les coûts associés aux besoins en infrastructures, aux cadres politiques et réglementaires favorables, ainsi qu'aux compétences numériques de base et aux contenus locaux nécessaires pour étendre les réseaux aux communautés non desservies. Il faudrait adopter une approche à l'échelle de la société dans son ensemble et de l'ensemble de l'administration pour garantir l'inclusion de tous les groupes dans la révolution numérique. L'éventail des solutions numériques disponibles pour la vie après la COVID-19, dont la valeur marchande actuelle dépasse les 350 milliards de dollars, devrait atteindre plus de 3 000 milliards de dollars d'ici 2025. Il est donc essentiel que les pays en développement investissent dans la formation et les infrastructures afin de prendre part à cette révolution technologique.

B. Mettre en place des systèmes de soins de santé et de protection sociale solides et universels

30. L'analyse des expériences de la COVID-19 montre que de nombreux pays ont pris des mesures d'urgence pour renforcer leurs systèmes de santé, de protection sociale et de gouvernance globale, afin de faire face à la pandémie¹⁴. De tous les facteurs de résilience face à la COVID-19, les plus importants se sont avérés être le système de santé (objectif 3), le système de protection sociale (objectifs 1 et 8) et le

¹³ New Climate Economy, *Unlocking the Inclusive Growth Story of the 21st Century: Accelerating Climate Action in Urgent Times* (Washington, D.C., 2018).

¹⁴ Sustainable Development Outlook, 2020: Achieving the SDGs in the wake of COVID-19: Scenarios for Policy-Makers (publication des Nations Unies, 2020).

système de gouvernance global (objectif 16). Le succès du processus de relèvement post-COVID-19 dépendra donc en grande partie de la capacité des pays à maintenir et à développer ces mesures d'urgence, posant ainsi des bases solides pour la revitalisation de la dimension sociale du développement durable.

31. La reconstruction des systèmes de santé publics dans les pays en développement est particulièrement importante en tant que stratégie visant à renforcer la dimension sociale du développement durable. La priorité pourrait être donnée au renforcement des services de soins de santé primaires, dans le but d'élargir l'accès des membres de la société les plus pauvres et les plus vulnérables à des services abordables et de bonne qualité. Un recours accru à la technologie et à la télémédecine pourrait constituer un élément important d'une telle stratégie. L'OMS estime que le niveau actuel des dépenses totales de santé dans le monde devrait être augmenté d'environ 5 % du PIB si l'on veut parvenir à garantir un accès universel aux soins de santé primaires. Pour la plupart des pays, l'augmentation des dépenses nationales de santé à hauteur de 1 % du PIB serait déjà un bon point de départ. Cependant, pour les pays à faible revenu, cela ne serait pas dans leurs moyens ni suffisant, et un soutien financier supplémentaire de la part des partenaires de développement serait indispensable.

32. Comme indiqué plus haut, la mise en place d'un système de soins de santé primaires solide dans chaque pays est par ailleurs importante dans un monde fortement interconnecté. Avant la COVID-19, l'OMS estimait qu'au vu des progrès accomplis en vue de l'établissement de la couverture sanitaire universelle, le monde n'était même pas arrivé à mi-chemin pour pouvoir atteindre l'objectif 3 d'ici 2030. Cela nécessiterait 200 milliards de dollars supplémentaires par an jusqu'en 2030 pour développer les services de santé primaire et 170 milliards de dollars supplémentaires pour renforcer l'ensemble des systèmes de santé. Au total, cela représenterait une augmentation supplémentaire de 5 % des dépenses mondiales de santé susmentionnées. L'OMS a estimé qu'un investissement de cette ampleur pourrait sauver 100 millions de vies d'ici à 2030. Cependant, il faudra peut-être revoir ces estimations de coûts à la hausse à cause de la pandémie de COVID-19. Dans de nombreux pays, en particulier les pays en développement, il est également nécessaire d'investir dans la préparation des systèmes de santé aux éventuelles pandémies mondiales futures, notamment en renforçant les cadres juridiques, les systèmes et les capacités institutionnelles.

33. Il est aussi devenu indispensable de reconstruire les systèmes de protection sociale en mieux à l'ère post-COVID-19. En particulier, un rang de priorité élevée pourrait être accordé à la réalisation de la cible 1.3 d'ici à 2030 (systèmes de protection sociale appropriés au niveau national pour tous, y compris les socles) ; à la résistance aux chocs des systèmes de protection sociale ; et à leur adaptation à l'économie numérique en pleine expansion. Le coût différentiel moyen pour tous les pays en développement de la réalisation de la cible 1.3 est estimé à 1,6 % du PIB, soit 56 milliards de dollars par an, sur la base d'un échantillon de 57 pays¹⁵. De nombreux pays à revenu intermédiaire supérieur ont déjà mis en place de tels régimes de protection sociale universelle pour les segments vulnérables de la société, ce qui réduit le coût moyen pour les pays en développement en tant que groupe. Pour les pays à faible revenu, le coût moyen est estimé à 4,2 % du PIB. Si certains pays en développement disposent de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour mettre en place des socles de protection sociale adaptés en faveur des groupes vulnérables,

¹⁵ Isabel Ortiz, *et al.* (2017), « Universal Social Protection Floors: Costing Estimates and Affordability in 57 Lower Income Countries », ILO Extension of Social Security Working Paper, N° 58 (Genève, Bureau international du Travail, 2017).

d'autres devront étendre ces prestations à leur population par étapes. L'objectif devrait être de faire en sorte que 100 % de la population mondiale ait accès à au moins à une des quatre principales composantes des socles de protection sociale adaptés au niveau national (cible 1.3), d'ici à 2030.

34. Il existe plusieurs options pour financer les mesures qui permettront d'atteindre la cible 1.3 dans les pays en développement : réaffecter les dépenses publiques ; augmenter les recettes fiscales ; étendre la couverture de la sécurité sociale et les recettes contributives ; miser sur l'aide publique au développement ; mettre fin aux flux financiers illicites ; et gérer la dette, y compris l'emprunt, ou la restructurer la dette existante. Les gouvernements pourraient remplacer les investissements à coût élevé et à faible impact par des investissements offrant un meilleur rendement socioéconomique, identifiés, par exemple, en procédant à un examen des dépenses publiques, tout en réduisant l'inefficacité des dépenses et en luttant contre la corruption. Il pourrait s'agir de déplacer les allocations budgétaires des dépenses militaires vers les programmes de protection sociale. Dans les pays en développement, les dépenses militaires représentent environ 40 % du coût moyen d'un ensemble de mesures de protection sociale. Une autre mesure consiste à endiguer les flux de financement illicites, qui représentent quelque 10 % du PIB dans de nombreux pays en développement, un montant faramineux si on le compare aux investissements nécessaires au financement des socles de protection sociale. Globalement, il existe assez de ressources pour couvrir le coût financier du socle de protection sociale dans les pays en développement (cible 1.3), en offrant un soutien international et en renforçant les capacités pour aider les pays à élaborer, mettre en œuvre et financer les mesures nécessaires.

35. Les systèmes de protection sociale doivent également évoluer pour tenir compte du passage d'un nombre important de travailleurs et de travailleuses à des plateformes numériques et à un contexte d'emploi plus précaire. Si ces nouvelles formes d'emploi offrent une plus grande flexibilité aux entreprises et aux travailleurs et réduisent le coût des services pour les clients, elles se traduisent aussi souvent, pour les travailleurs, par des revenus moindres et plus volatiles et des niveaux d'insécurité des revenus plus élevés, des conditions de travail inadéquates ou non réglementées et une protection sociale inexistante ou limitée. Il est difficile d'identifier la partie responsable de la contribution à l'assurance sociale puisque ni les acheteurs (c'est-à-dire ceux qui demandent le service) ni les organisateurs (les plateformes numériques) ne reconnaissent une relation d'emploi entraînant des responsabilités en matière de protection sociale. Plusieurs options sont envisageables pour combler ces lacunes. Par exemple, la couverture des cadres législatifs peut être élargie pour inclure les travailleurs des plateformes numériques, qui sont presque invariablement classés comme vacataires et n'ont donc pas droit à une protection sociale. Les seuils minimaux pris en compte pour les cotisations en ce qui concerne la taille de l'entreprise, le temps de travail ou la rémunération pourraient également être abaissés ou supprimés afin d'étendre la couverture de la protection sociale à tous les travailleurs et de créer des conditions de concurrence équitables pour tous les employeurs. En outre, il peut être possible de simplifier les exigences administratives et financières, par exemple en utilisant des plateformes mobiles.

C. Relèvement durable et protection de la planète

36. La pandémie de COVID-19 a eu un impact positif, bien que probablement de courte durée, sur de nombreux objectifs de développement durable liés à la planète,

comme indiqué précédemment. La question est de savoir si les pays peuvent s'appuyer sur les enseignements tirés de la crise pour maintenir cette dynamique de régénération de la nature pendant la phase de relèvement économique. Les objectifs d'Aichi pour la biodiversité fixés en 2010 dans la Convention sur la diversité biologique peuvent servir de modèle pour montrer comment la coopération internationale peut jouer un rôle important dans la protection de la planète. Les objectifs d'Aichi prévoient la protection d'au moins 17 % des terres et des eaux intérieures et de 10 % des zones côtières et marines d'ici à 2020. D'après les résultats d'une évaluation menée récemment par le partenariat mondial sur la cible 11 d'Aichi 15 % des terres et des eaux intérieures et 7,8 % des zones côtières et marines étaient protégées en septembre 2019. Ces réalisations en matière de conservation démontrent que des mesures politiques nationales actives et une coopération internationale solide peuvent faire une grande différence lorsqu'il s'agit de protéger la planète et donnent donc un certain optimisme quant à ce qui peut être réalisé pendant la phase de relèvement contre la COVID-19.

37. Il sera particulièrement important de profiter de la phase de relèvement contre la COVID-19 pour accélérer le processus de découplage entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement, y compris en ce qui concerne les nouvelles augmentations des émissions de CO₂. Cela nécessitera des investissements dans le dispositif de relance économique verte évoqué plus haut, mais aussi des progrès majeurs dans des domaines tels que le développement d'infrastructures d'énergie propre ; les sources d'énergie renouvelables ; les batteries améliorées ; les réseaux de distribution d'électricité intelligents ; les nouveaux carburants ; les véhicules électriques ; et les technologies de capture et de séquestration du carbone. Le charbon, par exemple, représente encore environ 40 % de l'électricité, et, selon l'Agence internationale de l'énergie, cette part doit être ramenée à environ 26 % d'ici à 2040 pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de CO₂ fixé par l'Accord de Paris. Le coût de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne a considérablement baissé et est désormais compétitif par rapport aux sources d'énergie fossiles. Il est important que les pays tirent parti de cette occasion pour que le processus de relèvement face à la COVID-19 contribue au développement durable.

38. Le développement de batteries au lithium moins onéreuses et de meilleure capacité rend également plus économique le passage à l'utilisation des énergies renouvelables comme source d'énergie. Il est également essentiel d'investir davantage dans les réseaux de distribution d'électricité intelligents pour mettre en place des infrastructures énergétiques propres et rendre les sources d'énergie renouvelables plus accessibles aux consommateurs sur de longues distances. Le développement de nouveaux carburants comme l'hydrogène permet également d'accroître la part des sources d'énergie sans émissions, dans le cadre d'une stratégie de lutte contre les changements climatiques. Un autre domaine susceptible de jouer un rôle important dans la limitation de l'augmentation de la température mondiale est le développement et la commercialisation rapide des véhicules électriques. Il faudra aussi sans doute parvenir à capturer et à séquestrer des quantités considérables du carbone pour réduire sensiblement le volume de CO₂ dans l'atmosphère.

39. L'empreinte écologique mondiale des modes actuels de consommation et de production de matériaux est 1,8 fois supérieure à la capacité biophysique de la Terre¹⁶. Cela signifie que le progrès économique et social a longtemps été motivé par la

¹⁶ Sustainable Development Outlook 2020, Achieving the SDGs in the wake of COVID-19.

surexploitation des ressources naturelles et que cette stratégie met aujourd'hui en danger les systèmes dont dépend le futur progrès économique. Par exemple, quelque 1,3 milliard de tonnes de déchets alimentaires sont générés chaque année, à cause des pratiques non durables. Le relèvement de la COVID-19 donne l'occasion aux pays d'inverser cette tendance en se tournant de manière importante vers des processus de consommation et de production durables. L'amélioration de l'efficacité des ressources, notamment dans l'agriculture, et la promotion de modes de vie plus durables seront particulièrement importantes à cet égard.

40. D'après les résultats d'une analyse récente de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les cibles des objectifs de développement durable visant à mettre fin à la faim et à assurer la sécurité alimentaire peuvent être atteintes au moyen d'une modeste expansion de la production agricole, pour autant que les systèmes agricoles deviennent plus durables et que la nourriture soit répartie plus équitablement entre les pays et en leur sein. Dans ce scénario, les modes de production évoluent vers des technologies plus durables, moins gourmandes en ressources et vers une « économie circulaire », pour répondre aux préférences des consommateurs. Cette transition impliquerait de mettre davantage l'accent sur la conservation et l'agriculture biologique, ce qui permettrait de réduire à la fois les émissions de CO₂ et l'utilisation non durable des sols d'ici à 2030.

41. Les nouvelles technologies numériques offrent également de nombreuses possibilités d'atteindre l'objectif qui consiste à passer à des modes de consommation et de production durables. Internet, par exemple, a rendu possible le « travail à domicile » ou le télétravail. Avec le développement de l'impression 3D et de la fabrication additive, il sera moins nécessaire de rassembler un grand nombre de personnes en un même lieu à des fins de production. Ces nouvelles technologies peuvent modifier fondamentalement les modèles de gestion et redéfinir les avantages comparatifs en facilitant une production efficace sans considération d'échelle qui soit plus proche des consommateurs. Cela peut contribuer à une plus grande efficacité des ressources et à une plus grande consommation de produits numériques, facilitant ainsi la réalisation de l'objectif de développement durable 12. Il est essentiel que les pays en développement renforcent leurs systèmes d'innovation nationaux s'ils veulent être en mesure d'exploiter efficacement les possibilités offertes par les nouvelles technologies.

42. Le moment est également venu de repenser les critères utilisés pour mesurer le bien-être. Les problèmes posés par l'utilisation du PIB comme mesure du bien-être sont connus depuis longtemps et il convient d'accélérer les mesures concrètes visant à modifier la définition et la méthodologie de calcul de cet important indicateur. Les dommages causés à l'environnement par les modes de consommation et de production actuels, par exemple, doivent être pris en compte dans la mesure de la croissance économique. Il est nécessaire de poursuivre et de renforcer les efforts qui sont actuellement en cours au sein de la Commission de statistique, avec le soutien de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU pour améliorer ces mesures.

D. Une coopération et un partenariat multilatéraux efficaces

43. La COVID-19 a montré que la coopération et les partenariats entre pays sont essentiels pour lutter efficacement contre la pandémie et son impact socioéconomique. La nature zoonotique de la COVID-19 souligne également qu'il est important pour les pays de réaffirmer leur intention de renforcer la coopération

internationale afin d'alléger la pression exercée sur la nature à l'échelle mondiale, de manière à réduire le risque que de telles pandémies ou des défis mondiaux du même type ne surviennent à l'avenir.

44. Les pays ont également un intérêt commun à renforcer la capacité du système mondial de santé publique pour être certains qu'il puisse résister et faire face à des pandémies telles que la COVID-19 s'il en survenait de nouvelles. Le système mondial de santé publique est une chaîne qui ne peut pas être plus solide que son maillon le plus faible. C'est la raison pour laquelle le renforcement des systèmes de santé dans les pays particulièrement fragiles à cet égard n'est plus une tâche qui incombe à ces pays seulement, mais à la communauté mondiale dans son ensemble. Une coopération et un partenariat solides entre tous les pays sont nécessaires pour y parvenir.

45. L'atténuation du rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire des pays en développement est une autre tâche qui nécessite une forte coopération multilatérale, car cette situation limite leur capacité de renforcer les systèmes nationaux de soins de santé et d'autres services publics, éléments essentiels d'une stratégie de relèvement durable et résilient après la pandémie. La fuite des capitaux des pays en développement est importante, les prix des produits de base et les envois de fonds ont considérablement chuté pendant la pandémie, et les restrictions commerciales et la baisse du trafic aérien réduisent leurs recettes d'exportation, et tous ces facteurs sont encore aggravés par la perte de revenus connue dans certains secteurs comme le tourisme. Dans ce contexte, de nombreux pays en développement sont fortement limités par le service de la dette qui les empêche d'investir dans un relèvement durable et résilient qui renforce les trois dimensions du développement durable. Pour surmonter ces obstacles, il faut une coopération multilatérale efficace afin de garantir que les pays en développement disposent d'une marge de manœuvre budgétaire et politique suffisante pour faire face à la pandémie et, simultanément, planifier et mettre en œuvre une stratégie de relèvement efficace.

46. Ce sont souvent les lacunes de l'architecture financière internationale, ou l'incohérence des politiques aux niveaux national et mondial, qui compromettent le financement du développement durable. La crise de la COVID-19 a donc ouvert un espace pour préparer l'architecture politique et institutionnelle aux « chocs futurs » aux niveaux national, régional et mondial. Il s'agirait de mettre à jour les politiques fiscales, les règles des marchés de capitaux, la coopération pour le développement, les politiques de concurrence et le commerce, la dette et les réglementations du secteur financier, afin de s'assurer qu'elles sont en phase avec les nouvelles réalités, à savoir notamment une économie de plus en plus numérisée et la nature systémique du risque¹⁷.

47. Le respect des engagements existants en matière de coopération internationale pour le développement, ainsi qu'un meilleur accès aux financements à des conditions favorables sont particulièrement importants pour les pays en développement au début de leur processus de relèvement de la COVID-19. Selon la situation du pays, des mesures supplémentaires peuvent inclure un moratoire sur le paiement du service de la dette, la restructuration de la dette, l'utilisation des droits de tirage spéciaux et la mise en place de mécanismes de suivi participatifs et inclusifs pour garantir que les fonds sont dirigés vers les secteurs sociaux dans le cadre d'une stratégie visant à reconstruire en mieux. La réduction du coût des envois de fonds peut également contribuer à stimuler le relèvement après la crise et aider considérablement à rétablir

¹⁷ *Financing for Sustainable Development Report 2021*, rapport de 2021 du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement.

la consommation des ménages dans les pays bénéficiaires. Des mesures d'incitation sont également nécessaires pour encourager l'augmentation des investissements directs étrangers dans les pays en développement afin de soutenir les efforts de relèvement et l'offre d'une aide sociale. Les plans de dépenses publiques des pays en développement peuvent permettre de souligner les priorités nationales à cet égard, sur lesquelles le secteur privé et d'autres acteurs peuvent ensuite s'aligner.

48. Ainsi, la durabilité et la résilience du processus de relèvement de la COVID-19 seront fortement influencées par l'efficacité de la coopération et des partenariats multilatéraux. Si les pays se laissent aller à la rancœur et à l'acrimonie et si les différentes parties prenantes ne parviennent pas à forger le partenariat nécessaire, le processus de relèvement de la COVID-19 a peu de chances d'avoir un impact important sur la réalisation des objectifs de développement durable. D'autre part, si tous les pays et toutes les parties prenantes peuvent comprendre ce qui se joue et aller de l'avant pour renforcer la coopération et le partenariat multilatéraux, un relèvement durable et résilient de la pandémie de COVID-19 serait beaucoup plus probable.

III. Mobiliser le soutien du système des Nations Unies pour un relèvement durable et résilient de la COVID-19

49. Dès le début de la pandémie, le système des Nations Unies a dirigé l'intervention d'urgence sanitaire mondiale et a également fourni une aide humanitaire vitale aux personnes les plus vulnérables dans les pays de programme. Sous la direction de l'OMS, l'ensemble du système des Nations Unies a été mobilisé très tôt pour combattre la pandémie par des mesures telles que la distribution de fournitures médicales ; la formation des personnels de santé ; le renforcement des capacités de dépistage et de traçage ; et la prévention de la propagation du virus.

50. Alors que les équipes de pays des Nations Unies et les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans les pays de programme se sont mobilisés autour de l'OMS pour soutenir l'action de santé publique, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable a lancé le cadre de l'action socioéconomique d'urgence ainsi que le plan humanitaire mondial. Ce cadre a mobilisé le soutien du système des Nations Unies pour le développement sous la coordination des coordonnatrices et des coordonnateurs résidents et du responsable technique du Programme des Nations Unies pour le développement, et a mis le système dans son ensemble au service de l'action socioéconomique. La préparation des évaluations de l'impact socioéconomique de la COVID-19 a été au cœur de la réponse des équipes de pays des Nations Unies. Ils ont été suivis par l'élaboration de 121 plans d'intervention socioéconomiques couvrant 139 pays et territoires afin d'aider les gouvernements à apporter une réponse rapide et bien coordonnée. La promotion d'un relèvement respectueux de la planète et durable a été le fil conducteur des plans d'intervention socioéconomiques.

51. En septembre 2020, le Secrétaire général a lancé une stratégie globale pour appuyer le financement de la réponse et du relèvement de la COVID-19 dans les pays de programme. La stratégie a souligné en particulier la nécessité de veiller à ce que le processus de relèvement national dans les pays de programme soit conçu de manière à tirer parti des possibilités de reconstruire en mieux et à saisir les occasions de faire évoluer la société.

52. Un relèvement durable et résilient après la COVID-19 dépendra en grande partie de la distribution équitable de vaccins à tous les pays. À cette fin, l'Organisation

mondiale de la Santé, en coopération avec des partenaires internationaux, a lancé l'an dernier le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT), qui comprend le Mécanisme COVAX, afin d'accélérer la recherche et la distribution d'un vaccin efficace pour tous les pays. Cette initiative multilatérale majeure soutient la mise en place de capacités de fabrication et l'achat d'approvisionnements à l'avance, de sorte que 2 milliards de doses puissent être distribuées équitablement à environ 190 pays et territoires d'ici la fin 2021. À la fin février de cette année, le Mécanisme COVAX a distribué ses 11 premières millions de doses à des pays d'Afrique occidentale et d'Amérique latine. D'ici la fin du mois de mai 2021, il est prévu dans le cadre du Mécanisme COVAX de distribuer quelque 237 millions de doses à 142 pays.

53. Au niveau national, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des pays de programme sont les premiers responsables de la coordination de l'appui fourni par le système des Nations Unies à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies d'intervention et de relèvement nationales. Cet effort est soutenu au niveau mondial par le Fonds d'affectation spéciale du Secrétaire général pour la riposte à la COVID-19 et le relèvement, dont l'objectif est d'aider les pays de programme à revenu faible ou intermédiaire à reconstruire en mieux après l'impact socioéconomique de la pandémie. Le Fonds complète d'autres initiatives de soutien à la COVID-19 menées par l'OMS et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

54. Le système des Nations Unies a également lancé un catalogue de solutions pour soutenir le travail du Fonds d'affectation spéciale pour la riposte à la COVID-19 et le relèvement. Le catalogue comprend 206 programmes, qui ont été évalués par les coordonnatrices et coordinateurs résidents comme étant les projets les plus critiques, les plus urgents et les plus sous-financés découlant des plans d'intervention socioéconomiques, qui ont été développés par 104 pays de programme.

IV. Conclusion

55. Si l'impact global de la crise de la COVID-19 a été sans précédent de par son ampleur et sa portée, tous les pays et toutes les personnes n'ont pas été touchés de la même manière, et les reculs causés par la pandémie ne sont pas forcément irréversibles. Nous devons nous mettre à l'ouvrage pour nous replacer sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable au cours de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable.

56. Il est particulièrement important que les pays voient dans la crise de la COVID-19 une occasion de reconstruire en mieux. Pour ce faire, il convient d'orienter les interventions vers le renforcement de la résilience humaine et planétaire, en consacrant une grande partie des ressources destinées au relèvement à des investissements en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Si la crise de la COVID-19 a mis en évidence l'existence de nombreuses failles dans nos systèmes socioéconomiques et nos cadres politiques, elle a également démontré que les gouvernements et les autres parties prenantes sont capables de faire preuve lorsqu'il le faut d'une incroyable détermination dans l'action.

57. Un relèvement durable et résilient après la COVID-19 ne sera possible que sous certaines conditions : adoption par les pays de politiques favorisant une profonde transformation en vue du développement durable ; élimination de la pauvreté et de la faim ; lutte contre les inégalités, y compris les inégalités de genre ; accélération de la

transformation énergétique et adoption de mesures décisives et efficaces contre les changements climatiques ; et fin des pertes de biodiversité et de la dégradation de l'environnement.

58. L'épidémie de COVID-19 a également révélé à quel point le monde est devenu interconnecté et en quoi la coopération multilatérale est essentielle pour parvenir à un relèvement durable et résilient pour les pays, tant à titre individuel que sur le plan collectif. Il est donc important que l'expérience de la COVID-19 ne serve pas d'excuse pour affaiblir la coopération et les partenariats multilatéraux, mais qu'elle permette plutôt de renouer avec l'esprit qui a caractérisé l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

59. À l'heure où les États Membres s'engagent dans un processus visant à assurer un relèvement durable et résilient de la pandémie de COVID-19 au cours de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable, plusieurs recommandations sont faites dans le présent rapport :

a) Les pays pourraient poursuivre un relèvement économique de la COVID-19 qui soit durable, inclusif et respectueux de la planète, et en faire une stratégie pour venir à bout du dénuement et des inégalités et produire des résultats économiques, sociaux et environnementaux favorables, des créations d'emplois, des économies à long terme et la réalisation des ODD d'ici à 2030. Une stratégie de relèvement verte passe par une transformation structurelle des systèmes énergétiques ; le développement urbain durable, l'accent mis sur l'utilisation durable des terres et la gestion de l'eau ; et une évolution vers l'économie circulaire, ainsi qu'un engagement majeur en faveur de l'investissement dans le capital humain et le développement des compétences dans la société ;

b) Il est particulièrement important que les plans pour la riposte à la COVID-19 et le relèvement s'attaquent aux inégalités de genre à long terme dans la société et donnent aux femmes et aux filles les moyens de réaliser pleinement leur potentiel. Il faudrait dépasser les inégalités existantes en ce qui concerne la charge des soins non rémunérés pour faire advenir une nouvelle économie du care, qui soit inclusive ; veiller à ce que les stratégies socioéconomiques soient fortement axées sur l'amélioration de la vie des femmes et des filles ; fournir des services essentiels pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles ; et améliorer la disponibilité des données ventilées par sexe en ce qui concerne l'incidence de la COVID-19, les hospitalisations et les dépistages ;

c) Les pays en développement, en particulier, doivent renforcer les capacités qui sont les leurs en ce qui concerne les politiques, les institutions et les ressources humaines afin d'exploiter le potentiel des technologies numériques dans le but d'atteindre les objectifs de développement durable au cours de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable. Au niveau mondial, la coopération et la solidarité multilatérales dans le domaine du numérique devraient être développées. Les pays pourraient rechercher un consensus concernant l'adoption de principes généraux et la mise en place d'institutions communes pour résoudre les problèmes collectifs rencontrés dans ce domaine. L'objectif de cette coopération pourrait être de veiller à ce que les avantages présentés par l'économie des données soient mis à profit pour édifier un monde plus résilient, plus sain et plus juste ;

d) La transition vers un relèvement économique respectueux de la planète pourrait inclure de nouveaux investissements importants dans des domaines tels que les infrastructures d'énergie propre, les sources d'énergie renouvelables, les batteries

à faible coût et à haute capacité, les réseaux intelligents, les nouveaux carburants, les voitures électroniques et les technologies de capture et de séquestration du carbone ;

e) Il est particulièrement important que tous les pays, notamment les nations en développement, mettent en place les mesures juridiques, politiques et institutionnelles nécessaires pour leur permettre de reconstruire de meilleurs systèmes de protection sociale et de soins de santé dans le cadre de leur stratégie pour un relèvement durable et résilient de la pandémie de COVID-19. Il s'agit notamment de renforcer la solidarité internationale avec les pays en développement et de veiller à ce que les systèmes de protection sociale leur permettent de faire face à la transition vers l'économie numérique qui est en cours ;

f) Les États Membres doivent s'appuyer sur les réductions de CO₂ obtenues pendant la pandémie de COVID-19 en s'engageant à prendre des mesures rapides et soutenues pendant la décennie d'action et au-delà, afin de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici à 2050 et de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius d'ici à la fin du siècle. Il faudra pour cela réduire de 45 % les émissions mondiales de CO₂ d'ici à 2030. Dans le même temps, les États Membres doivent élaborer et exécuter des stratégies d'adaptation pour faire face aux effets inéluctables des changements climatiques et protéger leurs populations ;

g) Le système des Nations Unies a un rôle important à jouer pour aider les pays de programme à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de relèvement de la COVID-19 durables et résilientes, avec la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030 pour guide. Pour ce faire, il faut que l'ensemble des entités des Nations Unies s'emploient résolument à adopter des stratégies communes de planification, de programmation et d'exécution en ce qui concerne la réalisation des activités à l'échelle des pays et qu'un partenariat efficace soit noué à tous les niveaux entre le système des Nations Unies et les États Membres.
